

S.I.A.E.P. DE LA REGION D'AUDRUICQ

Arras, le 12 octobre 2021

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE RUMINGHEM
MAIRIE
62370 RUMINGHEM

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Type	Code	Nom	Prélevé le :
Prélèvement	00256537		mardi 28 septembre 2021 à 10h34
Unité de gestion	0027	S.I.A.E.P. DE LA REGION D'AUDRUICQ	par : PYP
Installation	UDI 000743	RUMINGHEM	Type visite : D1
Point de surveillance	S 0000001459	R.M	Commune : RUMINGHEM
Localisation exacte	évier salle de bain mairie		

Mesures de terrain	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 SANS OE				
Couleur (qualitatif)	0 SANS OE				
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	18,0 °C				25,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,6 unité pH			6,50	9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	643 µS/cm			200,00	1 100,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,15 mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,18 mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT, HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)
Type del'analyse : D1DIV Code SISE de l'analyse : 00256229 Référence laboratoire : LSE2109-14153

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Coloration	<5 mg(Pt)/L				15,00
Odeur (qualitatif)	0 Qualit.				
Saveur (qualitatif)	0 Qualit.				
Turbidité néphélobimétrique NFU	0,19 NFU				2,00
DIVERS MINERAUX					
Perchlorate	4,72 µg/L				
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH ₄)	<0,05 mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 n/(100mL)		0		

PLV : 00256537 page : 2

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00256537)

Cette eau d'alimentation respecte les exigences de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 mais ne respecte pas les recommandations en vigueur de l'arrêté préfectoral du 25 octobre 2012 concernant la teneur en ions perchlorates. Elle est donc soumise à la restriction d'usage et ne doit pas être consommée par les nourrissons de moins de 6 mois.

Pour le Préfet du Pas-de-Calais et par délégation,
Le responsable du Service Santé Environnementale du Pas-de-Calais,



Eric BEMBEN